

Coûts de mise en œuvre du SNDE

GCiB – 31/05/2018

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

Jeanne Dequesne



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Bilan des coûts 2016 Retour d'expérience Collecte des coûts 2017

Bilan des coûts – Rappel périmètre

Le périmètre : les données publiques de l'eau

Produites ou collectées pour répondre aux grandes missions : contrôle sanitaire, planification, aides et redevances, services publics locaux, réglementation des usages de l'eau, réglementation des ICPE, prévision des crues, etc.

Partagées et accessibles sur les sites Internet publics

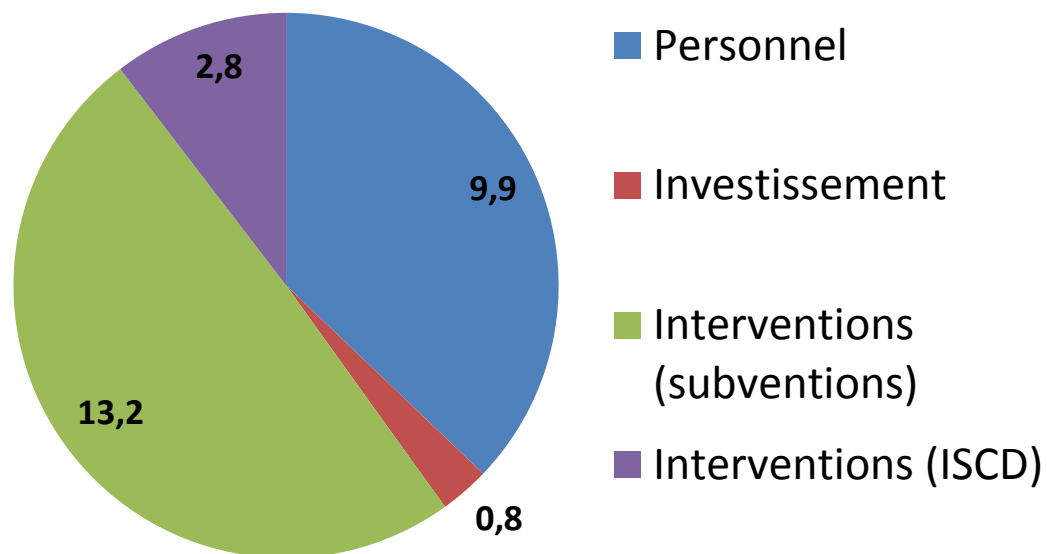
Dépenses engagées par l'État et ses établissements publics

- pour l'animation, la cohérence, la production, la collecte et l'administration des données, le développement et la maintenance des applications informatiques, la valorisation et diffusion
- de toutes natures budgétaires : personnel, fonctionnement, investissement, interventions

Bilan 2016 : coûts supportés par l'AFB

Au niveau interne AFB :

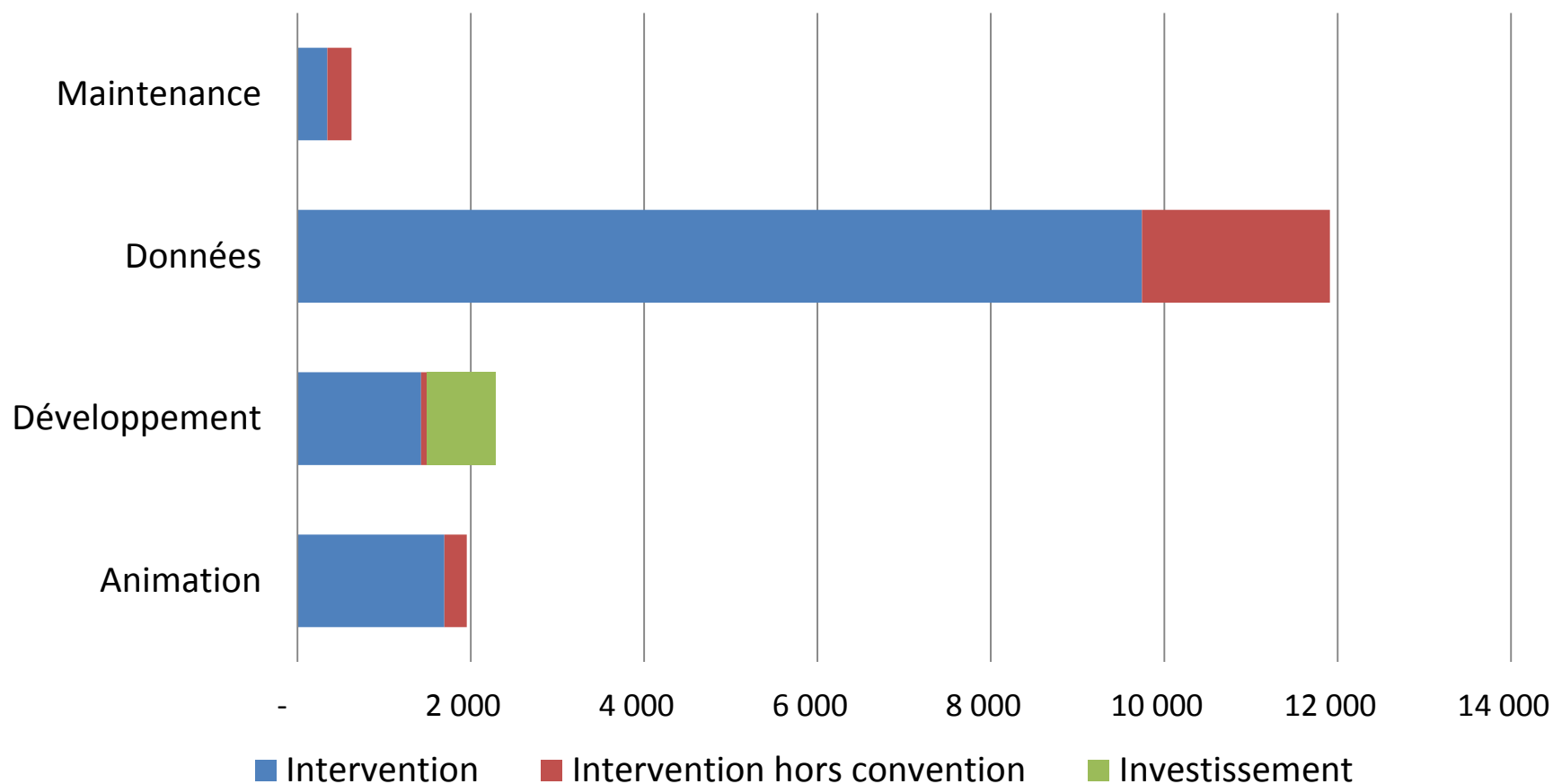
- Dépense annuelle totale de **26,7 millions d'euros en 2016**
- Décomposition par nature de dépenses :



NB : les ISCD sont comptabilisées en Interventions alors que pour les années antérieures nous associons ces dépenses à du « fonctionnement »

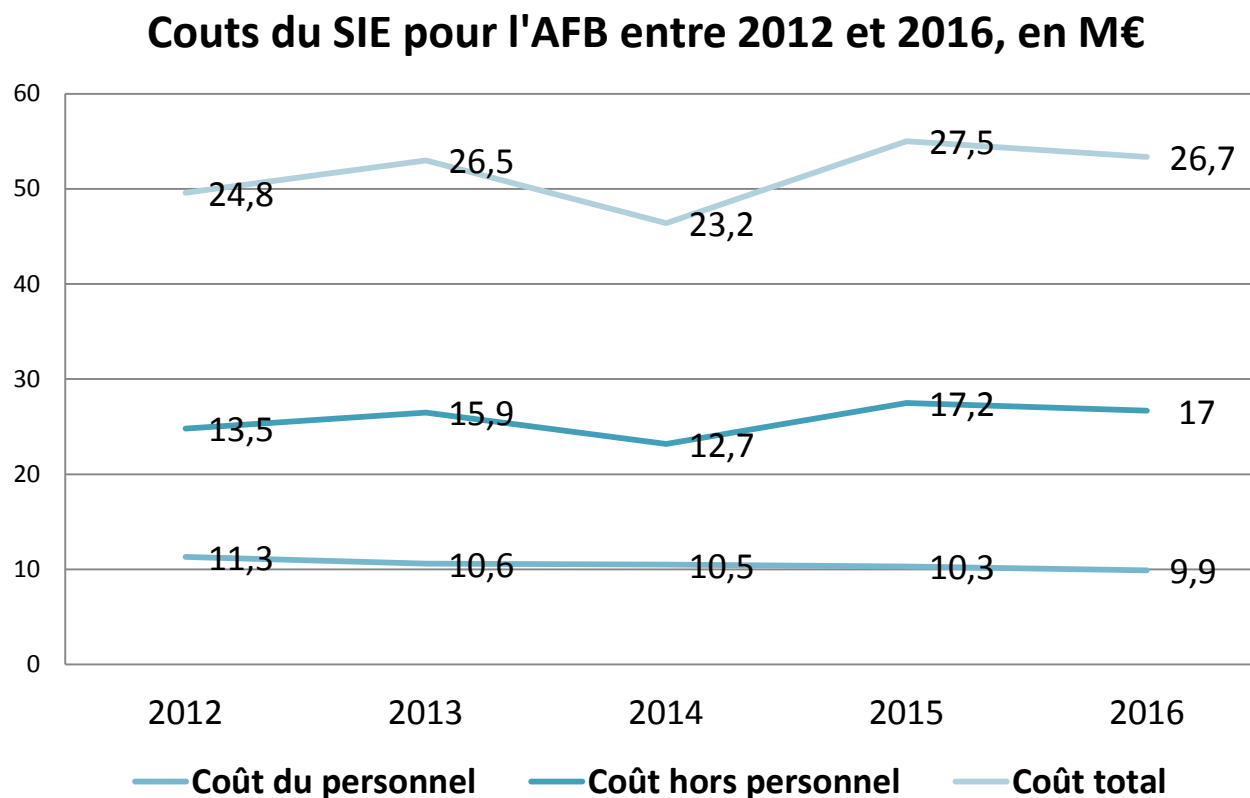
Coûts AFB 2016

Croisement natures et catégories de dépenses, en K€, hors personnel :



Evolution des coûts supportés par l'AFB

Evolution de 2012 à 2016 :



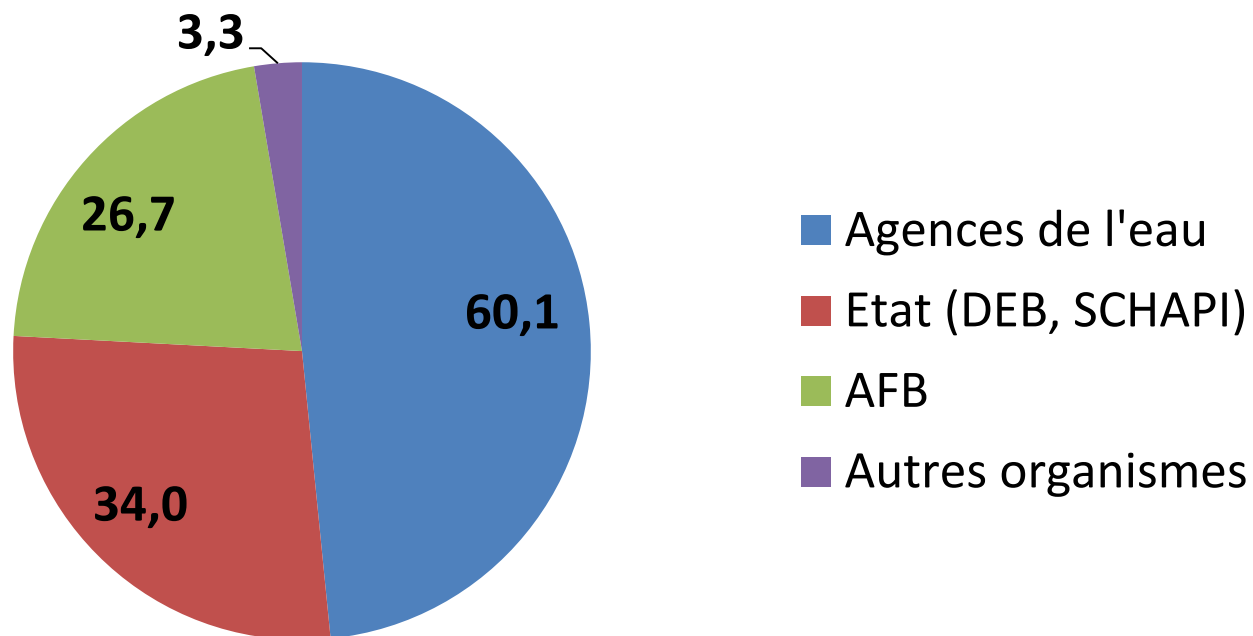
En interne AFB (Onema) : coût total relativement stable entre 25 et 27 M€ par an depuis 2012, avec une légère baisse constante des dépenses de personnel

Coûts consolidés (total) en 2016

Coût total de mise en œuvre du SNDE en 2016

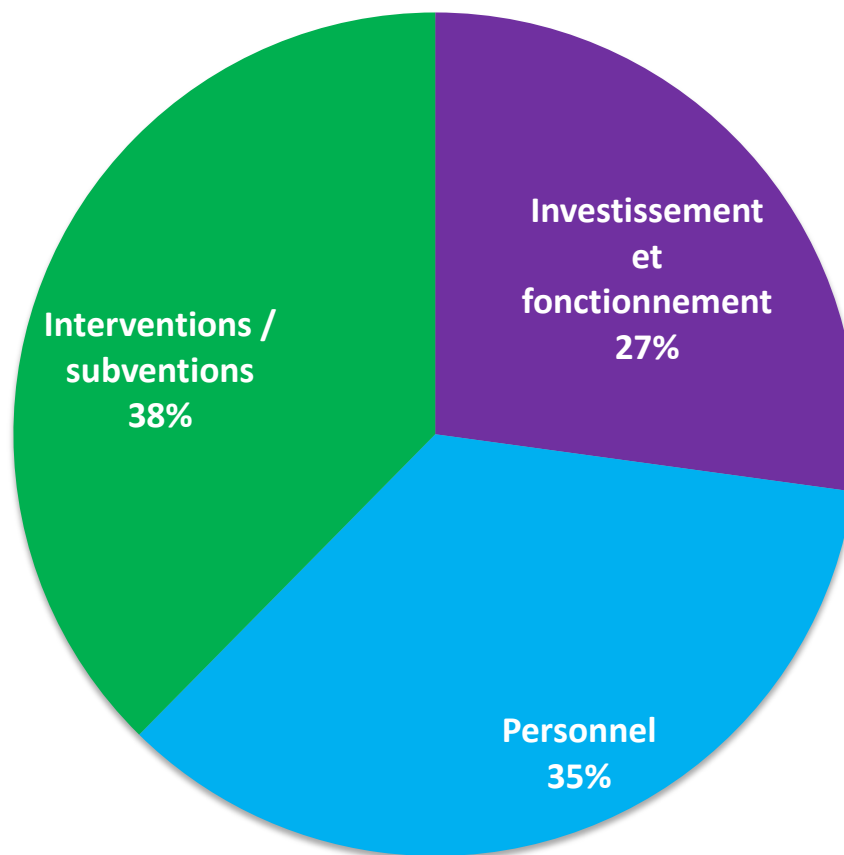
⇒ **124 millions d'euros**

Décomposition par organisme (en M€) :



Coûts consolidés par nature de dépenses

Sur la base des informations disponibles (Etat, Agences de l'eau, AFB) :



Limites / difficultés collecte et consolidation

Certains éléments avaient été récupérés pour les coûts 2015 et non pour 2016 (dépenses DGS par exemple)

Les retours des partenaires du SIE ne sont pas toujours très explicites sur la distinction des lignes/détails par nature de dépenses

Délai de récupération des informations parfois un peu long...

Les financements apportés par les partenaires du SIE (non interrogés) et subventionnés par les partenaires interrogés (Ministère, AE) ne sont pas comptabilisés

- ⇒ on ne comptabilise que les éléments subventionnés par AE/Ministère
- ⇒ on ne peut pas (à ce jour) estimer les montants apportés par les acteurs subventionnés
- ⇒ pour améliorer la précision : il faudrait que les partenaires interrogés distinguent de manière précise les dépenses de personnel / les subventions / le fonctionnement (ou ISCD) / l'investissement

Le financement lié aux collectivités n'est pas retenu à ce stade (complexité de la récupération des informations)

=> le coût total de mise en œuvre du SNDE (des données sur l'eau) est donc probablement sous-estimé

Conclusions sur le bilan des coûts

Coûts du « SIE » = **coûts liés à la donnée** : méthodes, référentiels, production, administration, diffusion de données

SIE = dispositif **partenarial**, doté de capacités financières d'intervention au bénéfice de collectivités, organismes scientifiques et techniques, associations qui concourent à la cohérence, la production et la valorisation des données

L'acquisition des données sur le terrain, leur fiabilité et leur analyse reposent sur des **compétences** humaines

L'animation (*gouvernance, formation, assistance aux utilisateurs,...*) a aussi un coût

Les dépenses **informatiques** (*développements, maintenance*) sont **importantes**, mais **minoritaires**

Collecte des coûts 2017 – méthodologie

Pour tenir compte de la révision du SNDE

- Bilan des coûts pour tous les partenaires du SIE (Agences de l'eau, DEB, SCHAPI, DGS, AFB) en distinguant les dépenses SIE des dépenses liées aux différents SI « métier » décrits dans le SNDE
- Les SI métiers « retenus » (concernés) sont les suivants :
 - SI planification / surveillance**
 - SISPEA**
 - SI Redevances**
 - SI hydrométrie et prévisions des crues**
 - ⇒ Ces SI sont définis dans le « nouveau » SNDE
 - ⇒ Sauf pour les agences de l'eau et le MTES, la majorité des partenaires ne sont concernés que par un SI « métier » en plus des dépenses « générales » SIE

Collecte des coûts 2017 - calendrier

Retours des partenaires attendus pour le 15 septembre 2018

En ajoutant le détail Couts SIE vs Couts SI « métier » pour chaque SI Métier

En conservant et améliorant à l'intérieur de chaque SI métier (ou SIE global) les décompositions précédemment demandées (personnel, investissement, fonctionnement, Interventions avec distinction ISCD et ISUB)

⇒ une note méthodologique mise à jour vous sera envoyée prochainement

Éléments à envoyer à François Hissel

Merci pour votre attention